



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2023/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 12/04/2023 – Délibération A2 N°23-021
7--1 Décisions budgétaires

AN 2023
23-021

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-TROIS, le 12 avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, M. Didier JAHIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. Dimitri MENDY, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, M. André GODINEAU, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAINE, Mme Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, M. Mario MANCUSO, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Edward DANGELOT, Mme Myriam DARGENT, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Nadette PRUVOST, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU, M. Philippe GARCIA, Mme Denise AMBLARD, M. Philippe GOMMARD

Absents ayant donné procuration :

Mme Florence VARIN, procuration à M. Dimitri MENDY
Mme Nathalie COLAS, procuration à Mme Fabienne PAULIN
M. Guillaume BASSET, procuration à M. Thierry MONTANGERAND

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

05/04/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	30
Votants	33

DATE D'AFFICHAGE :

05/04/2023

OBJET : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET PRINCIPAL VILLE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L1612-12,

Vu la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,

REÇU EN PREFECTURE

Le 20/04/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217600291-20230412-DEL23_021-D

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la commission des Finances réunie le 11 avril 2023,

Après avoir entendu l'exposé de M. Thierry RIHOUEY, Adjoint au maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré, à la majorité (32 voix Pour, 1 voix Contre : M. Philippe GOMMARD),

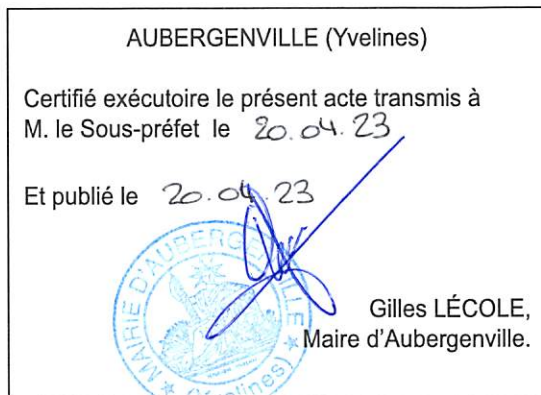
- **ARTICLE 1 : APPROUVE ET ARRÊTE** les résultats de clôture du compte de gestion 2022 du budget principal Ville tels que présentés ci-dessous :

	Investissement	Fonctionnement	Cumul
Recettes de l'exercice 2022	2 753 321,82 €	20 333 369,28 €	23 086 691,10 €
Dépenses de l'exercice 2022	4 169 809,64 €	19 051 363,23 €	23 221 172,87 €
Résultat de l'exercice 2022	-1 416 487,82 €	1 282 006,05 €	-134 481,77 €
Résultat antérieur reporté	-397 977,56 €	8 882 116,62 €	8 484 139,06 €
Résultat de clôture	-1 814 465,38 €	10 164 122,67 €	8 349 657,29 €

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement fait l'objet d'une affectation.

Le résultat de clôture de la section d'investissement est un solde d'exécution qui fait l'objet d'un report pur et simple au budget de l'exercice 2023 qu'il soit déficitaire ou excédentaire.

- **ARTICLE 2 : PRÉCISE** que ces résultats sont conformes au compte administratif 2022,
- **ARTICLE 3 : CONFIRME** que la délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Madame le Comptable public.



Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre



Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville.

Résultats budgétaires de l'exercice

08700 - AUBERGENVILLE

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	12 789 302,72	29 094 304,40	41 883 607,12
Titres de recette émis (b)	2 753 321,82	20 432 828,22	23 186 150,04
Réductions de titres (c)		99 458,94	99 458,94
Recettes nettes (d = b - c)	2 753 321,82	20 333 369,28	23 086 691,10
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	7 027 270,10	29 094 304,40	36 121 574,50
Mandats émis (f)	4 190 545,64	19 635 461,45	23 826 007,09
Annulations de mandats (g)	20 736,00	584 098,22	604 834,22
Depenses nettes (h = f - g)	4 169 809,64	19 051 363,23	23 221 172,87
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		1 282 006,05	
(h - d) Déficit	1 416 487,82		134 481,77

REÇU EN PREFECTURE

le 20/04/2023

Application agréée E-legalite.com